

Tarifs Pré-Bacs

Année Scolaire 2009-2010

Ensemble scolaire issac de l'étoile

Lycée Le Porteau
62, rue du Porteau BP 19
86001 POITIERS cedex

Collège Saint-Stanislas
80, rue du Porteau BP 9
86001 POITIERS cedex

Lycée Les Feuillants
15, rue des Feuillants
86035 POITIERS cedex

coût mensuel suivant la formation choisie

Sections Technologique CAP - BEP Bac Professionnel Bac Technologique		TLD 1 an	2 CR - T CR		2 AEM		3DP6h T LC		T MVM a-b		2 CS - T CS TMEI		T CR4	
			T BMEI T ET	2 BMEI - 1 BMEI 1 ET 2 ETL T LD	2 MAAb - 1 MAAb				2 ISI 1 STI - T STI					
Uniquement lors de la première inscription dans le cycle. Frais de dossier à joindre impérativement au dossier de pré-inscription														
Frais de dossier à joindre impérativement au dossier de pré-inscription			40,00 €											
Pour les externes														
Contribution mensuelle des familles	10 mois		72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00
Pour les demi-pensionnaires :														
Contribution mensuelle des familles	10 mois		72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00
Forfait moyen mensuel demi-pension	10 mois		56,00	69,00	74,00	77,00	82,00	87,00	87,00	90,00	90,00	90,00	90,00	90,00
	Mensualité totale		128,00	141,00	146,00	149,00	154,00	159,00	159,00	162,00	162,00	162,00	162,00	162,00
Pour les internes :														
Contribution mensuelle des familles	10 mois		72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00	72,00
Forfait moyen mensuel demi-pension	10 mois		183,00	226,00	244,00	252,00	270,00	287,00	287,00	296,00	296,00	296,00	296,00	*information à la rentrée
	Mensualité totale		255,00	298,00	316,00	324,00	342,00	342,00	359,00	359,00	368,00	368,00	368,00	
AUTRES PRESTATIONS ET TARIFS														
. Adhésion annuelle APEL (une seule par famille) (au libre choix des familles)			22,00 €	REGLEMENT										
				. POUR TOUS : Versement d'un acompte lors de l'inscription ou de la réinscription.										
				Externe ou Demi-Pensionnaire..... 130,00 €										
				Interne..... 360,00 €										
. Restauration				Le montant de l'acompte versé sera déduit de votre facture annuelle établie en septembre 2009.										
Possibilité de prendre des repas occasionnellement (recharge à l'unité)			5,85 €	. Règlements par prélèvements automatiques : 10 prélèvements égaux réalisés du 10 octobre 2009 au 10 juillet 2010 inclus.										
(recharge par lot de 20 repas) soit 5,65 € le repas			113,00 €	. Règlements par chèques, espèces ou autres : 3 versements égaux : échéances le 15 octobre 2009, le 15 janvier 2010 et le 15 avril 2010.										
. Internat														
Accueil le dimanche soir (nuit+petit-déjeuner)			12,00 €											
Ces prestations sont facturées sur relevé en fin de trimestre et sont à régler par chèque à réception de facture.														



Pour tout renseignement concernant la facturation

Marie-Anne RENOUX 05 49 30 32 63 lundi-mardi-jeudi : 9h-12h 14h-17h

mail : comptafamilles@isaac-etoile.fr